

UNIVERZITA KARLOVA V PRAZE
Pedagogická fakulta
Katedra francouzského jazyka a literatury

LA LANGUE FRANÇAISE EN BELGIQUE

Bakalářská práce

Září 2009

Jméno studenta:

Natalie Šťastná

Vedoucí bakalářské práce:

PhDr. Eva Kalfířtová

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci vypracovala samostatně s využitím uvedených pramenů a literatury.



purpose of this research is to study the French language used in Belgium to provide the linguistic situation and some peculiarities of the language there, to compare it with French language used in France. The author has been living in Belgium for nearly six years and discovered the existence of the differences between the French language in Belgium and the one used in France. To explore her motivation, she has studied and analysed different sources on the topic including older and most recent editions of (French - French) dictionaries and summarised the most important differences. The research is divided into two parts. One is on the demography of Belgium to describe the linguistic situation of the French language there. The other, the more important one on the language itself, describes the proper nouns, syntax and lexical peculiarities of the Belgian French. The main conclusion of this paper is that Belgian French is slightly different from the French French but the differences are not great enough to make understanding between the two nations difficult.

Cílem této práce je prozkoumat francouzský jazyk používaný v Belgii, popsat lingvistickou situaci v této zemi a posleze srovnat belgickou francouzštinu s francouzštinou používanou ve Francii. Autorka této práce žije belgická, žije šest let v Belgii a srovnává svou zkušenost s rozdíly mezi angličtinou a francouzskou francouzštinou. Aby si utvrdila své dojmy, zkusila si studovat různé zdroje na toto téma a shrnula nejvýznamnější rozdíly. Práce je rozdělena do dvou částí. První část je o demografii Belgického království, s cílem napomoci

Remerciement

Je voudrais remercier madame PhDr. Eva Kalfirtová pour son aide et ses renseignements en guidant mon mémoire, aussi pour sa compréhension et sa disponibilité.

The aim of this research is to study the French language used in Belgium, to describe the linguistic situation and some peculiarities of the language there, and to compare it with French language used in France. The author had been living in Belgium for nearly six years and compared her experience of the differences between the French language in Belgium with the one used in France. To explore her impressions, she has studied and analysed different sources on the topic, including older and most recent editions of (French - French) dictionaries, and summarised the most important differences. The research is divided in two parts. One is on the demography of Belgium to help understand the situation of the French language there. The other, the more important one on the language itself, describes the phonetic, morphologic, syntactic and lexical particularities of the Belgian French. The basic conclusion of this paper is that Belgian French is slightly different from the French French but the differences are not great enough to make understanding between the two nations difficult.

Cílem této práce je prozkoumat francouzský jazyk používaný v Belgii, popsat jazykovou situaci v této zemi a posléze srovnat belgickou francouzštinu s francouzštinou používanou ve Francii. Autorka této práce žila bezmála šest let v Belgii a srovnává svou zkušenost s rozdíly mezi belgickou a francouzskou francouzštinou. Aby si utřídila své dojmy z jazykových rozdílů, prostudovala různé zdroje na toto téma a shrnula nejvýznamnější odlišnosti. Práce je rozdělena do dvou částí. První pojednává o demografii Belgického království, s cílem napomoci porozumění celkové situace francouzštiny. Druhá část pojednává o fonetických, morfologických, syntaktických a lexikálních rozdílnostech mezi oběma "francouzštinami". Základním poznatkem vyplývajícím z této práce je zjištění, že ač existují mírné rozdíly mezi belgickou a francouzskou francouzštinou, tyto rozdíly nemají významný vliv na porozumění mezi Francouzi a frankofonními Belgičany.

SOMMAIRE

Introduction	7
1 La démographie	9
2 Aspects linguistiques	10
2.1 Différences phonétiques	11
2.1.1 L'accent tonique	12
2.1.2 Les voyelles	13
2.1.2.1 La durée vocalique	13
2.1.2.2 Absence d'opposition entre [ɑ] et [a]	14
2.1.2.3 Prononciation de [ɔ] au lieu de [o]	15
2.1.2.4 Prononciation de [ɛ] au lieu de [e]	15
2.1.2.5 Distinction entre [ɛ] et [e]	16
2.1.2.6 Nasalisation de [ɛ:] dans une syllabe finale	16
2.1.2.7 Distinction entre [ɛ̃] et [œ̃]	17
2.1.2.8 Amuïssement de [ə]	17
2.1.3 Les diphtongues	18
2.1.4 Les semi-consonnes	18
2.1.5 Les consonnes	19
2.1.5.1 Neutralisation des consonnes sonores finales	19
2.1.5.2 Amuïssement d'une consonne dans les groupes consonantiques finaux	20
2.1.5.3 Prononciation de [lj] au lieu de [j]	20
2.1.5.4 Palatalisation des groupes di, ti suivis de voyelle	20
2.1.6 Prononciation des mots d'origine étrangère	20
2.2 Différences morphologiques et syntaxiques	21
2.2.1 Les changements de combinatoire verbale	21
2.2.2 Variation de la construction pronominale	23
2.2.3 Construction impersonnelle	23
2.2.4 Emploi des prépositions	24
2.2.4.1 La préposition "à"	24
2.2.4.2 La préposition "après"	25
2.2.4.3 La préposition "avec"	25
2.2.4.4 La préposition "de"	26
2.2.4.5 La préposition "en"	26
2.2.4.6 La préposition "par"	26
2.2.4.7 La préposition "pour"	27
2.2.4.8 La préposition "sur"	27
2.2.4.9 Emplois sans préposition	29
2.2.4.10 Néologismes	30
2.3 Différences du vocabulaire	31

2.3.1	Les belgicisms en tant que régionalismes.....	31
2.3.1.1	Classement des belgicisms selon leur aire de diffusion.....	32
2.3.1.1.1	Les belgicisms à diffusion limité	32
2.3.1.1.2	Les belgicisms à diffusion large.....	32
2.3.1.2	Classement des belgicisms selon leur origine.....	33
2.3.1.2.1	Les archaïsmes.....	33
2.3.1.2.2	Les néologismes par emprunt	34
2.3.1.2.3	Les néologismes par innovation propre	34
2.3.1.2.4	Les particularités sémantiques	35
2.3.2	Les belgicisms en tant que statalismes	36
2.3.2.1	Statalismes officiels	37
2.3.2.2	Statalismes non officiels	37
	Conclusion.....	38
	Bibliographie.....	41
	Abréviations utilisés.....	42

Introduction

Dans le présent mémoire, nous essayons de démontrer les différences entre le français standard et le français en Belgique. Par le français standard nous entendons le français utilisé dans les milieux cultivés de la France métropolitaine, langue des dictionnaires, de l'enseignement, des médias ainsi que des communications officielles.

En Belgique, comme dans d'autres aires francophones, certaines particularités du français relèvent des réalités différentes par rapport à celles de France, propres à la Belgique. Nous les avons regroupées sous l'appellation *statalismes* officiels, le terme que nous avons emprunté à Jacques Pohl. Cependant, beaucoup de particularités demeurent propres à des régions bien limitées et entretiennent la diversité linguistique au sein d'un même pays. C'est pour cette raison que nous avons préféré de ne pas parler de français de Belgique mais de français en Belgique.

Bien que le phénomène le plus souvent évoqué par les Français lorsqu'ils parlent de la Belgique est le fameux « accent belge », nous avons supposé que le nombre le plus important des divergences entre le français standard et le français en Belgique se situera au niveau lexical.

Notre hypothèse de base est que les divergences entre le français pratiqué en France et le français pratiqué en Belgique ne seront pas profondes. La frontière entre les deux pays n'est pas naturelle et la Belgique francophone n'a jamais été séparée culturellement de la France. Une autre hypothèse est que la plupart de différences seront de registre familier de la langue.

Nous avons trouvé utile d'inclure dans notre travail quelques informations sur la Belgique d'ordre général. Dans la première partie nous allons d'abord à la géographie et à la démographie de ce pays, assez

complexe quant à son paysage linguistique. Ensuite, nous nous pencherons sur les caractéristiques du français qu'on y pratique. On abordera les composants différents de la langue : la phonétique, la morphologie, la syntaxe puis le lexique.

L'intérêt pour le français pratiqué en Belgique est né lors de notre déménagement à Bruxelles il y a six ans où nous avons constaté les différences par rapport au français standard et aussi par rapport au français de la Suisse romande que nous connaissions déjà. Nous avons voulu prendre une connaissance plus profonde de ces différences.

Pendant très longtemps, les travaux consacrés au français en Belgique étaient le plus souvent marqués par le purisme, ils assimilaient ses particularités à des difficultés d'acquisition du français correct. Mais différentes initiatives entreprises au cours de cette dernière vingtaine d'années indiquent un changement. Bien que la phonétique et la morphosyntaxe sont un peu laissés de côté, de remarquable progrès peut s'observer en ce qui concerne le lexique. Parmi les recherches entreprises dans ce domaine il y a le projet Beltext de l'Université de Liège, une base de données textuelles sur la langue française en Belgique et sur la littérature belge de langue française. Le centre de recherche VALIBEL de l'Université catholique de Louvain gère une banque de données textuelles comprenant actuellement 22 corpus constitués de plus de 3 900 000 d'entrées. Il existent plusieurs dictionnaires de belgicisms, nous en parlerons dans le chapitre sur le vocabulaire. Enfin et surtout, nous voudrions mentionner le remarquable publication « Le Français en Belgique » sous la direction de Daniel Blampain destinée non seulement aux lecteurs avertis mais aussi au grand public.

1 La démographie

La superficie de la Belgique est de 30 528 km², mais sur ce territoire relativement petit il y a plus de 10 millions d'habitants (10.666.866 d'habitants selon le dernier recensement de la population datant du janvier 2008¹, dont 9 695 418 de Belges) ce qui fait de la Belgique un des pays les plus densément peuplés en Europe. La situation politique est très complexe ce qui est dû à une histoire riche de ce territoire au centre de l'Europe. Le Royaume de la Belgique, créé en 1830 après son scission des Pays-Bas, est une fédération dont la répartition est faite d'une part selon les critères territoriales en Régions et de l'autre part selon les critères culturels et linguistiques en Communautés.

Le pays est donc constitué de trois Communautés : flamande (Vlaamse Gemeenschap), française (Communauté française de Belgique) et allemande (Deutschsprachige Gemeinschaft), et de trois Régions : la Flandre (Vlaams gewest) dont la langue officielle est le néerlandais (57,8% de la population, soit 6 161 600 d'habitants), la Wallonie (Région wallonne) dont la langue officielle est le français (32,6% de la population, soit 3 456 775 d'habitants), et la Région Bruxelles-Capitale qui est officiellement bilingue français-néerlandais (9,6% de la population, soit 1 048 491 d'habitants). Chaque Communauté et chaque Région a son propre gouvernement et son propre parlement, à l'exception de la Région flamande et la Communauté flamande qui ont une administration commune. En plus il y a le parlement et le gouvernement fédéral, puis le roi des Belges, en théorie strictement neutre et bilingue.

¹ tous les données statistiques proviennent de la page web de la Direction générale Statistique et Information économique, « <http://www.statbel.fgov.be> »

Le fait que ces deux modes de répartition du territoire ne coïncident pas amène beaucoup de tensions politiques.

La Flandre et Bruxelles font partie de la Communauté flamande, la Communauté française regroupe la Wallonie (sauf la partie germanophone) et Bruxelles. En plus, sur la frontière linguistique entre la Wallonie et la Flandre il y a quelques endroits majoritairement francophones en territoire flamand, et quelques endroits majoritairement néerlandophones en territoire francophone. L'allemand dépasse dans la zone officiellement francophone. Enfin, autour de Bruxelles, qui se trouve officiellement en Flandre, il y a de nombreux villages majoritairement francophones.

La situation linguistique réelle est difficile à évaluer car les recensement linguistiques ne sont plus autorisés depuis la loi du 24 juillet 1961² prescrivant de faire le recensement sans question relative à l'emploi des langues. Le pourcentage de francophones est estimé à environ 40%, celui des néerlandophones à environ 60%, et celui des germanophones à moins de 1%. Les estimations du pourcentage des francophones à Bruxelles varient entre 75% et 90%, cette inexactitude est due d'une part à leur origine (les flamands ont la tendance de sous-estimer le nombre des francophones), de l'autre part du fait si on décide d'inclure les bilingues ou pas.

2 Aspects linguistiques

Il est incontestable que le français en Belgique diffère du français standard. On trouve des belgicisms dans tous les niveaux de la langue :

² 24 JUILLET 1961. - Loi prescrivant l'exécution en 1961 des recensements généraux de la population, de l'industrie et du commerce. Publication : 01-08-196. Numéro : 1961072401.

dans la prononciation, dans le morphosyntaxe et surtout dans le lexique. Mais le français en Belgique n'a jamais été coupé du français de la France, les divergences entre les deux sont peu profondes, surtout à l'écrit, et même la communication orale reste facile. Et les différences répertoriés ne s'arrêtent pas à la frontière Belge mais concernent aussi une partie plus ou moins grande de la France voisine. Elle sont plus nombreuses si on compare le français de Bruxelles avec le français de Paris que si on compare Tournais à Lille ou Mons à Valenciennes.

Faute de pouvoir présenter ici l'ensemble des différences, nous allons en expliquer et illustrer par les exemples quelques-unes les plus caractéristiques au français en Belgique par lesquelles il se distingue du français standard. La majeure partie des exemples était retenu lors des conversations avec des Belges, d'autres sont empruntés à W. Bal et al. « Belgicisms: inventaire des particularités lexicales du français en Belgique » (Bal, 1994), à D. Blampain et al. « Le français en Belgique » (Blampain, 1997), à Cléante « Tours et expressions de Belgique: prononciation, grammaire, vocabulaire » (Cleante, 2000) et à G. Lebouc « Dictionnaire de Belgicisms » (Lebouc, 2006).

2.1 Différences phonétiques

L'accent belge est un phénomène souvent évoqué par les Français. Ce que les Français appellent et imitent comme « l'accent belge » est en réalité l'accent bruxellois, tel qu'on le connaît des célèbres pièces de théâtre belges « Le Mariage de Mademoiselle Beulemans » de Franz Fonson et Fernand Wicheler ou « Bossemans et Coppenolle » de Joris d'Hanswyck et Paul Van Stalle, et de la production du Théâtre de Toon

de Bruxelles. Le bruxellois (ou brusseleer³) est le français des milieux populaires de Bruxelles, une sorte de langue créole franco-flamand, un français mélangé avec le brabançon, un dialecte du néerlandais. En réalité, les seuls traits réellement communs entre le bruxellois et le français en Belgique en général sont le fait que la prononciation manque souvent de netteté, elle est plus relâchée que dans le français standard, et surtout une certaine lenteur du débit dont on parlera dans le chapitre sur la durée vocalique.

Nous ne prétendons nullement proposer ici une description exhaustive et détaillée des habitudes articulatoires pratiquées en Belgique, qui d'ailleurs varient d'une région à l'autre, nous avons plutôt essayé de faire une esquisse des particularités caractéristiques par lesquelles la prononciation en Wallonie et à Bruxelles se distingue de la prononciation du français standard. Il est certain qu'il existe des types de prononciation différents selon les régions. Un Bruxellois ne parle pas comme un Namurois ou comme un Liégeois. Nous n'avons retenu que les traits les plus caractéristiques du français parlé en Belgique et qui s'étendent à la Belgique entière.

2.1.1 L'accent tonique

Alors qu'en français standard l'accent tonique se trouve sur la dernière syllabe du mot ou des groupes de mots, on peut parfois remarquer en Belgique, notamment à Bruxelles, le déplacement de l'accent tonique vers l'avant des mots. Cela est dû à la proximité et les rapports fréquents entre les francophones et les néerlandophones car en flamand l'accent tonique est plutôt à l'avant des mots. Cette tendance

³ orthographié aussi comme brusseler, brusseleir ou brusselair

influence aussi la prononciation des consonnes, comme on verra plus loin.

2.1.2 Les voyelles

2.1.2.1 La durée vocalique

La durée vocalique en français standard n'a plus un caractère fonctionnel et dans la plupart des cas n'est pas réellement pertinente. Les voyelles longues sont moins fréquentes que les voyelles brèves, 8% selon Léon Warnant (Warnant, 1987), soit une longue sur 12,5 brèves. En français de Belgique il y a une proportion bien plus importante des voyelles longues par rapport au français standard (les estimations varient entre 25 et 35% selon la région), ce qui est certainement dû à l'influence du wallon, le dialecte d'oïl parlé dans la Wallonie, où la distinction de la durée vocalique est très présente et a une valeur phonologique. Le fait que les autres francophones ont la tendance de décrire la prononciation belge comme plus « traînante » (d'où d'ailleurs le préjugé très répandu par exemple en Suisse que les Belges sont lents) est justement dû à cette tendance de prononcer beaucoup plus de voyelles comme longues ou semi-longues.

La différence la plus importante au niveau de la durée vocalique concerne tous les voyelles nasales et les voyelles orales [o], [ø], [a] qui sont longues ou semi-longues, qu'elles soient dans une syllabe fermée ou ouverte en position atone ou tonique: on prononce avec [o:] long les mots comme *faux* [fo:], *fausse* [fo:s], *gros* [gro:], *grosse* [gro:s]. En français standard, ces voyelles sont longues seulement dans une syllabe fermée en

position tonique: on prononce avec un [o:] long⁴ les mots *fausse* [fo:s], *grosse* [gro:s], mais *faux* [fo], *gros* [gro] avec un [o] bref.

Une autre différence au niveau de la durée vocalique présentent les voyelles finales qui sont représentées à l'écrit par -ie, -ée, et -ue. Dans le français standard, ces voyelles sont brèves et le « e » final n'est pas prononcé. En Belgique, ces voyelles sont longues, ce qui est souvent pertinent pour une distinction de sens en ce qui concerne le masculin et le féminin. En français standard, on ne sait pas si on parle d'un *ami* [ami] ou d'une *amie* [ami] sauf si le mot est précédé d'un article indéfini ou si le contexte est assez explicite. En Belgique, on fait la différence entre *ami* [ami] et *amie* [ami:], *aimé* [eme] et *aimée* [eme:], *venu* [vəny] et *venue* [vəny:], *vendu* [vãdy] et *vendue* [vãdy:], etc. Ces oppositions existaient dans l'ancien français mais ont disparu au cours du 19ème siècle. Dans certains régions, surtout en Wallonie centrale et à l'est, on peut même entendre une semi-consonne finale dans ces cas, on dit *amie* [ami:j], *venue* [vəny:w], *aimée* [eme:j] et même *Nathalie* [natali:j].

2.1.2.2 Absence d'opposition entre [ɑ] et [a]

Dans le français standard, l'opposition de [ɑ] vélaire et [a] palatal se fait de plus en plus rarement. Le [ɑ] vélaire n'est respecté que exceptionnellement, uniquement dans la langue soutenue. Dans le registre courant et familier, le [ɑ] vélaire est le plus souvent remplacé par le [a] palatal. Ce [a] palatal est alors en position tonique légèrement allongé, surtout dans les cas où il faut faire une distinction entre deux mots qui se prononceraient alors de la même façon, comme par exemple le

⁴ Marie Dohalská (Dohalská, 2003) indique même dans les cas mentionnés la prononciation d'un [o'] semi-long

mot *tâche* [taʃ] qui prononcé [taʃ] sans le [a:] palatal de durée longue pourrait se confondre avec *tache* [taʃ].

Selon Léon Warnant (Warnant, 1987) les Belges ne distinguent pas du tout le [ɑ] vélaire du [a] palatal. Ils ne prononcent cependant pas le [a] palatal à la place de [ɑ] vélaire, mais un [A]⁵ qui est un son intermédiaire entre le [ɑ] vélaire et [a] palatal et qui est une voyelle longue. On prononcera alors *tâche* [tA:ʃ], *lâche* [lA:ʃ], *mâle* [mA:l], *pâte* [pA:t], etc.

2.1.2.3 Prononciation de [ɔ] au lieu de [o]

En Belgique le [o] fermé en position finale est prononcé comme [ɔ] ouvert dans les mots qui se terminent par la graphie «o» suivi d'une consonne non prononcée : *dos* [dɔ], *gigot* [ʒigɔ], *mot* [mɔ], *trop* [trɔ]. On retrouve cette même tendance à l'intérieur des mots, surtout dans les cas où la graphie «o» est suivi de [z] : *poser* [pɔze], *rosé* [rɔze]. Néanmoins, nous ne pouvons pas la considérer comme belge proprement dit puisqu'elle est couramment observée aussi en France. Notons qu'à Bruxelles, on distingue peu le [ɔ] ouvert du [o] fermé. On ne prononce cependant pas le [ɔ] ouvert à la place de [o] fermé, mais le plus souvent un [O]⁶ qui est un son intermédiaire entre les deux.

2.1.2.4 Prononciation de [ɛ] au lieu de [e]

Les belges francophones prononcent souvent un [ɛ] ouvert au lieu d'un [e] fermé dans les déterminants *mes, tes, ses, des, les, ces* et dans les formes composées comme *lesquels, desquels* etc. C'est une prononciation

⁵ il est évident que [A] ne fait pas partie des symboles de l'alphabet phonétique

⁶ il est évident que [O] ne fait pas parti des symboles de l'alphabet phonétique

archaïque qui n'est plus utilisée en France, hormis dans l'élocution poétique ou théâtrale.

2.1.2.5 Distinction entre [ɛ] et [e]

L'opposition [ɛ] ouvert et [e] fermé ne se réalise plus en France pour distinguer la première personne du futur de la première personne du conditionnel. Selon Marie Dohalská (Dohalská, 2003) le futur du verbe devrait se distinguer du conditionnel par l'opposition de [e] fermé et de [ɛ] ouvert: *je parlerai* [zəparlere] contre *je parlerais* [zəparlere], bien qu'elle admette que cette opposition n'est pas toujours respectée. Puis, dans le tableau des conjugaisons du dictionnaire Nouveau Petit Robert, édition 1993, les formes du futur sont déjà notées avec le [ɛ] ouvert.

En Wallonie et à Bruxelles, on continue à prononcer le [e] fermé à la première personne du futur et le [ɛ] ouvert à la première personne du conditionnel.

2.1.2.6 Nasalisation de [ɛ:] dans une syllabe finale

Alors que Henriette Walter (Walter, 1988) considère la nasalisation de [ɛ:] devant consonne nasale par assimilation régressive comme moins fréquente, si ce n'est pas à Bruxelles, et que Léon Warnant (Warnant, 1987) la dit répandue dans le nord du centre-wallon et à Bruxelles, Jacques Pohl (Pohl, 1983) définit cette différence de prononciation comme très courante à Bruxelles ainsi que dans toute la Wallonie, surtout occidentale, à l'exception de Gaume (la région de Virton).

Il n'est pas sans curiosité que selon Jacques Pohl (Pohl, 1983), la nasalisation de [ɛ:] dans une syllabe finale avant « n » est peut-être la

seule différence phonologique au niveau des voyelles qui est particulièrement belge, et c'est en tout cas la plus caractéristique. Il l'observe à travers de tous les milieux sociaux, il l'a déclarée indépendante de l'âge et de niveau d'instruction.

La nasalisation de [ɛ:] dans une syllabe finale peut occasionner dans certains cas la confusion, nous avons noté le cas de la fleuve *Senne* [sɛ:n] qui prononcé avec une voyelle nasale [sɛ̃:n] pourrait être confondu avec la fleuve *Seine* [sɛ̃:n]. Parmi d'autres exemples dans le français standard où il y a une opposition voyelle orale – voyelle nasale et où on a pu remarquer une prononciation identique avec [ɛ̃:] mentionnons les mots *renne* et *reine*.

2.1.2.7 Distinction entre [ɛ̃] et [œ̃]

Parmi les différences entre le français de France et le français en Belgique les plus souvent évoquées, il y a le maintien de l'opposition entre [ɛ̃] et [œ̃] qui a pratiquement disparu dans le français populaire et n'est que très rarement respectée dans le français normatif. Les Belges francophones distinguent les mots *brun* [brœ̃] et *brin* [brɛ̃] alors qu'en France le [œ̃] passe à [ɛ̃] et les mots *brin* et *brun* deviennent homophones, prononcés [brɛ̃] les deux.

2.1.2.8 Amuïssement de [ə]

En français standard, le [ə] caduc devant une combinaison avec la semi-consonne [j] doit être prononcé. Ceci n'est pas le cas en Belgique où le [ə] caduc suivi de [ʀj], [lj], [nj] s'amuï, comme dans *nous appelions* [nuz apɛljɔ̃:] ou *nous aimerions* [nuz emɛrjɔ̃:] au lieu de [nuz apəljɔ̃:] et [nuz eməɛrjɔ̃:].

2.1.3 Les diphtongues

Dans la prononciation des diphtongues il y a une tendance à la diérèse. Chaque voyelle du groupe garde sa pleine valeur au lieu d'être prononcée d'une seule émission de la voix. On dit *avion* [avijɔ̃] au lieu de [avjɔ̃], *lion* [lijɔ̃] au lieu de [ljɔ̃], *louer* [luwe] au lieu de [lwe].

2.1.4 Les semi-consonnes

Le français parlé en Belgique ne distingue que deux semi-consonnes, [j] et [w]. La semi-consonne [ɥ] est ignorée et elle est remplacée par la semi-consonne [w] ou par la voyelle [y]. On dit *depuis* [dəpwi] au lieu de [dəpɥi], *fuir* [fwir] au lieu de [fɥi:r], *lui* [lwi] au lieu de [lɥi], *puis* [pwi] au lieu de [pɥi], *suer* [sye] au lieu de [sɥe]. Par conséquent, on ne distingue pas à la prononciation entre *s'enfuir* [sɛ̃.fɥi:r], qui prononcé [sɛ̃.fwir] devient homophone de *s'enfouir*, *lui* [lɥi] prononcé [lwi] devient homophone de *Louis*, *juin* [ʒɥɛ̃] prononcé [ʒwɛ̃] devient homophone de *joint*.

Nous avons déjà mentionné la tendance d'ajouter une semi-consonne à la finale de certains mots plus haut, dans le chapitre sur la durée vocalique. Une semi-consonne apparaît aussi dans certains mots entre deux voyelles en hiatus, la semi-consonne [j] après [ɛ], [e] ou [i] et la semi-consonne [w] après [y] ou [u]. On dit *créer* [krɛ:je], *réunir* [re.jyni:r], *nouer* [nuwe], *poète* [pɔwe:t]. Cette tendance peut aussi être observée en dehors de la Belgique mais la semi-consonne n'a pas sa valeur pleine.

Une autre particularité belge, due à l'influence du flamand, est le fait que la graphie « w » est prononcée comme [w] et non pas comme [v]

qu'elle devrait l'être. On prononce *Wallonie* [walɔni:] et non pas [valɔni], *weekend* [we:kɛ̃t], *wagon* [wagɔ̃:] et non pas [vago].

2.1.5 Les consonnes

2.1.5.1 Neutralisation des consonnes sonores finales

Comme on a mentionné plus haut, l'accent tonique est souvent sur la première syllabe. Inévitablement, la consonne finale sonore se transforme en sourde :

Le [b] final devient un [p], comme dans le mot *arabe* [ara:p]

Le [g] final devient un [k], comme dans le mot *digue* [di:k]

Le [d] final devient un [t], comme dans le mot *certitude* [sɛrtity:t]

Le [z] final devient un [s], comme dans le mot *rose* [ro:s]

Le [ʒ] final devient un [ʃ], comme dans le mot *Belge* [bɛlʃ]

Le [v] final devient un [f], comme dans le mot *neuve* [nœf]

Par conséquent, on ne distingue pas à la prononciation entre *marge* et *marche* qui sont respectivement prononcés [marʃ], *douze* et *douce* prononcés [du:s] ou *monde* et *monte* prononcés [mɔ̃:t]. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas distinguer les paires minimales qui ne se distinguent que par une opposition sourde-sonore à la finale, car la perte de sonorité est compensée par l'allongement de la voyelle précédente: on distingue *bouche* [buʃ] de *bouge* [bu:ʃ], *veuf* [vœf] de *veuve* [vœ:f], etc.

Selon Jacques Pohl (Pohl, 1983), la neutralisation par assourdissement des consonnes sonores finales est peut-être la seule différence phonologique au niveau des consonnes qui est particulièrement belge.

2.1.5.2 Amuïssement d'une consonne dans les groupes consonantiques finaux

Dans les groupes finaux constitués de deux consonnes dont la deuxième est un [l] ou un [r] ces consonnes vont disparaître. On observe cette habitude, due à la prononciation relâchée, aussi en France, mais comme la prononciation belge des milieux populaire consiste à transformer les consonnes finales sonores en sourdes, la consonne restante va ainsi s'assourdir. Prenons pour l'exemple le mot *terrible* [tɛri:blə] qu'on entendra prononcer [tɛri:b] en français populaire et [tɛri:p] en Belgique.

2.1.5.3 Prononciation de [lj] au lieu de [j]

La prononciation de [lj] au lieu de [j], mentionnée parfois comme fréquente en Belgique, n'est plus très courante. Nous avons par contre remarqué une prononciation de [j] au lieu de [lj], dans les mots comme *million* [mijɔ̃:] qui devrait être prononcé [miljɔ̃:] ou *soulier* [sujɛ] qui devrait être prononcé [sulje].

2.1.5.4 Palatalisation des groupes di, ti suivis de voyelle

Dans les groupes « di », « ti » suivis d'une voyelle autre que « e », le « i », qui en français standard est prononcé comme [j], palatalise les consonnes [t], [d] qui deviennent les affriquées [tʃ], [dʒ]. On prononce *tiède* [tʃɛ:t] au lieu de [tjɛd], *dieu* [dʒø:] au lieu de [djø].

2.1.6 Prononciation des mots d'origine étrangère

La prononciation des mots d'origine étrangère est souvent telle quelle en flamand. Cela est valable pour les mots et nom propres

d'origine néerlandaise, comme *Amsterdam* [amstərɔdam] au lieu de [amstɛrdam], *Rubens* [rybens] au lieu de [rybɛ̃], mais aussi pour les emprunts des autres langues comme pour les mots *stand* prononcé [stant], *gang* prononcé [gaŋk].

2.2 Différences morphologiques et syntaxiques

La morphologie et la syntaxe sont les domaines de la langue où nous constatons le moins de différences par rapport à la norme. Sur le plan morphologique nous observons quelques écarts au niveau d'utilisation des prépositions. Sur le plan syntaxique, nous avons relevé quelques écarts au niveau de la valence verbale. Nous estimons que ces différences ne sont pas réellement pertinentes vu qu'elles sont plutôt limitées et n'ont pas une valeur sémantique.

2.2.1 Les changements de combinatoire verbale

(changements de valence)

Les changements de valence sont relativement peu nombreux, et ne donnent pas lieu à un changement de sens. C'est pourquoi nous nous limiterons à donner seulement quelques exemples. Nous avons trouvé utile de donner les deux emplois de chaque verbe, l'emploi tel quel observé en français en Belgique étant signalé par (B) et l'emploi normatif par (F).

- un verbe transitif indirect (construisant son complément avec les prépositions à, de, avec, etc.) en français norme devient transitif direct en français en Belgique :

jouer : (B) Il joue piano.
(F) Il joue du piano.

- un verbe transitif direct en français norme se construit de manière absolue en français en Belgique :

courtiser, fréquenter, purger

le verbe goûter dans l'expression « Ca goûte? » qui est un calque de l'expression néerlandaise « Smaakt het? »

- un verbe transitif direct en français norme devient transitif indirect en français en Belgique :

regarder à : (B) Ca ne lui regarde pas.

(F) Ca ne le regarde pas.

attendre après : (B) Elle attend après son train.

(F) Elle attend sont train.

- un verbe construit absolument en français norme devient transitif direct en français en Belgique :

gueuler qqn : (B) Il a gueulé son fils.

(F) Il a engueulé son fils.

2.2.2 Variation de la construction pronominale

- un verbe pronominal en français norme devient non pronominal en français en Belgique :

coucher : (B) Je couche tard.
(F) Je me couche tard.

- un verbe non pronominal en français norme devient pronominal en français régional de Belgique :

s'accoucher : (B) Ma sœur s'est accouché la semaine passée.
(F) Ma sœur a accouché la semaine passée.
se divorcer : (B) Mes parents se sont divorcés.
(F) Mes parents ont divorcé.

2.2.3 Construction impersonnelle

En français régional de Belgique on trouve un certain nombre des verbes impersonnels qui n'existent pas en français standard :

chasser : (B) Il chasse par cette fenêtre.
(F) Il passe un courant d'air par cette fenêtre.
éclairer : (B) Il éclaire, il y aura un orage.
(F) Il y a des éclairs, il y aura un orage.
doucher : (B) Il douche depuis le début de la semaine.
(F) Il pleut fort depuis le début de la semaine.

2.2.4 Emploi des prépositions

Nous avons remarqué un écart assez important au niveau de l'emploi des prépositions. Néanmoins, l'utilisation « belge » des prépositions ne nuit pas à la compréhension, il s'agit souvent des subtilités de la langue sur lesquelles même des francophones de France hésitent parfois. Nous ne prétendons nullement que la liste ci-dessous est complète, nous ne mentionnons ici que des tournures lesquelles nous avons réellement entendu lors de différentes conversations avec les Belges.

2.2.4.1 La préposition «à»

(B) Aller au coiffeur.

(F) Aller chez le coiffeur.

Lorsque l'on fait référence à un lieu désigné par un nom de personne, la règle veut que l'on utilise la préposition chez. L'utilisation de la préposition « à » est généralement condamnée, bien qu'elle peut être entendue dans la langue parlée en France et elle est particulièrement fréquent en Belgique. Nous pensons qu'il s'agit d'une analogie sur les expressions où c'est le lieu et non la personne qui est mis en évidence, comme « aller au salon de coiffure ».

(B) Aller à la côte.

(F) Aller sur la côte.

Alors que les Français vont sur la côte d'Azur, les Belges vont à la côte belge. L'utilisation de la préposition « à » existe en France, mais n'est courante que dans l'emploi au sens figurée dans l'expression « être à la côte » qui signifie « être désemparé, sans argent ».

(B) La compote aux pommes, la confiture aux fraises.

(F) La compote de pommes, la confiture de fraises.

L'emploi de la préposition « à » dans ce contexte n'est pas totalement inconnu en France, mais il est toujours considéré comme du français relevant d'un niveau familier ou populaire.

(B) Aller à la toilette.

(F) Aller aux toilettes.

Nous ignorons la raison de l'usage du singulier dans cette expression qui fait partie des belgicisms les plus souvent cités. Mais même en France l'utilisation du mot « toilettes » au pluriel date seulement du 20ème siècle où il était instauré comme un euphémisme pour un cabinet d'aisances.

2.2.4.2 La préposition “après”

(B) Il cherche après le succès.

Il demande après le fonctionnaire.

(F) Il cherche le succès.

Il demande le fonctionnaire.

L'emploi de la préposition « après » n'est pas totalement exclu en français, mais n'est pas recommandé. En Belgique il est très courant.

2.2.4.3 La préposition “avec”

(B) Comment ça va avec vous?

(F) Comment allez-vous?

Il s'agit ici d'un flandricisme calqué sur l'expression « Hoe gaat het met u? ».

2.2.4.4 La préposition “de”

(B) Voilà trois euros de retour.

(F) Voilà trois euros en retour.

Bien que cette expression est un belgicisme, elle n'est pas sans exemples en français standard.

2.2.4.5 La préposition “en”

(B) Il a envoyé une lettre en exprès.

(F) Il a envoyé une lettre exprès.

Nous pensons que la construction « lettre en exprès », perçu comme correcte par la majorité des Belges questionnés à ce sujet, est probablement due à l'analogie avec la construction « par avion ».

(B) Il a trouvé ce chien en rue.

(F) Il a trouvé ce chien dans la rue.

L'emploi de la préposition « en » dans ce cas est un belgicisme par archaïsme. On peut encore trouver la préposition « en » dans certaines locutions figées, comme « en plein rue ».

2.2.4.6 La préposition “par”

(B) Il envoie ces colis par train.

(F) Il envoie ces colis en train, par le train.

Nous pensons qu'il s'agit d'une analogie sur la construction « envoyer par avion ».

2.2.4.7 La préposition “pour”

(B) Ce morceau de viande est bon pour rôtir.

(F) Ce morceau de viande est bon à rôtir.

L'utilisation de la préposition « pour » est admise en français. L'emploi de ces deux prépositions est concurrentiel, l'emploi avec la préposition « à » est plus courant en France.

(B) Il est en deuil pour sa mère.

(F) Il est en deuil de sa mère.

La préposition « pour » n'est pas exclue en français mais est peu usitée.

(B) Il parie pour cinq euro.

(F) Il parie cinq euro.

Cette construction est un flandricisme. En néerlandais on utilise le mot *weeden* (parier) avec la préposition *om* (pour) : « Hij wedt om vijf euro. »

2.2.4.8 La préposition “sur”

(B) Il se met en colère sur sa sœur.

Il est en colère sur sa sœur.

Il est furieux sur sa sœur.

(F) Il se met en colère contre sa sœur.

Il est en colère contre sa sœur.

Il est furieux contre sa sœur.

Ces constructions sont des flandricismes. En néerlandais, on utilise l'expression *zich kwaad maakeen* (se mettre en colère), *woedend worden* (être furieux) avec la préposition *op* (sur) : « Hij maak zich kwaad op zijn zus. »

(B) Il fait ce travail sur deux heures.

(F) Il fait ce travail en deux heures.

L'origine de ce belgicisme que l'on peut encore entendre parfois en France est un archaïsme. Avant le 19^{ème} siècle, les prépositions « en » et « sur » étaient utilisées en concurrence pour introduire un même complément de temps, mais, depuis, leur sens s'est restreint. La préposition « sur » introduit un complément de temps approximatif, tandis que la préposition « en » introduit un complément de temps de durée.

(B) Cette information a paru sur le journal.

(F) Cette information a paru dans le journal.

La construction « dans le journal » est la seule admise en français de référence. On rencontre parfois la préposition « sur » dans la construction « lire sur le journal » mais cela implique que le journal est ouvert et ses feuilles sont étalées. En Belgique la construction « sur le journal » est très courante.

(B) Il joue sur la rue.

(F) Il joue dans la rue.

La même préposition est utilisée dans ce cas aussi au Canada. Nous pensons qu'il s'agit d'une analogie avec l'expression « sur la route » ou éventuellement de l'influence germanique (« auf der Straße » en

allemand). Sur la rue en français de référence s'applique à une maison, une fenêtre ou une porte qui donne sur la rue.

(B) Il a rencontré son cousin sur le bus.

(F) Il a rencontré son cousin dans le bus.

Cette construction est un flandricisme. En néerlandais on dit « ontmoeten op de bus » .

(B) Sur ce temps-là, il est allé acheter le journal.

(F) Pendant ce temps-là, il est allé acheter le journal.

L'utilisation de la préposition « sur » est attestée dans ce contexte aussi en France mais est perçue comme erronée. La préposition « pendant » s'emploie pour désigner un temps précis alors que la préposition « sur » peut s'employer seulement dans les constructions avec les compléments qui indiquent une dimension de temps qui n'est pas définie. En Belgique, la préposition « sur » est couramment employée aussi dans les cas de constructions limitant l'action dans le temps.

2.2.4.9 Emplois sans préposition

(B) Hors danger

Hors prix

Hors question

Hors saison

(F) Hors de danger

Hors de prix

Hors de question

Hors de saison

Il existe de nombreuses expressions figées dans le français standard où la locution prépositive «hors de» a perdu la préposition (par exemple « hors jeu », « hors série »). Par analogie, «hors de danger» ainsi que «hors de question», «hors de propos» et autres ont perdu leur «de» en Belgique et se sont figées.

(B) Il joue football.

(F) Il joue du football.

L'omission de la préposition « de » est due à l'influence du néerlandais où dans ce cas le complément n'est pas prépositionnel (« Hij speelt voetbaal. »).

(B) Il présente un concours.

(F) Il se présente à un concours.

Nous ignorons l'origine de cette belgicisme, répandu à tel point qu'il n'est pas perçu comme un écart par rapport au français standard par tous les locuteurs belges questionnés à ce sujet.

2.2.4.10 Néologismes

(B) Document à renvoyer endéans trois jours.

(F) Document à renvoyer dans le délai de trois jours.

Cette néologisme belge de longue date (attesté déjà en 1387 dans un document provenant de Tournais) est composé des prépositions *en*, *de* et de l'adverbe *enz* de l'ancien français (qui signifiait « à l'intérieur de », « dedans »). Cette préposition est encore utilisée couramment dans la langue d'administration ou des affaires.

2.3 Différences du vocabulaire

C'est au niveau du lexique où on observe le plus grand nombre des différences entre le français standard et le français en Belgique. C'est aussi dans ce domaine que l'on trouve le plus grand nombre des recherches. Les différences du vocabulaire du français en Belgique ont fait l'objet d'enquêtes et d'études diverses de qualité variable à des époques assez différentes. Toutefois, ces travaux sont plutôt orientés vers la description que vers l'explication, un véritable dictionnaire comparatif qui prendrait en compte aussi l'étymologie des mots n'existe pas encore. Il n'est pas le but de ce modeste recherche de faire la concurrence aux oeuvres tels que « Belgicisms: inventaire des particularités lexicales du français en Belgique » de Willy Bal et al. (144 pages) ou encore « Dictionnaire de belgicisms » de Georges Lebouc (624 pages), nous nous limiterons à proposer ici quelques belgicisms lexicaux parmi les plus courants. Nous subdiviserons les particularités lexicales belges en deux grands groupes, celui des régionalismes, par lesquels nous entendons tous les particularités dues à la variation géolinguistique naturelle, et celui des statalismes qui doivent leur existence aux réalités inconnues ou fonctionnellement différentes en France.

2.3.1 Les belgicisms en tant que régionalismes

Le signe particulier de ce type de belgicisms est que leur aire de diffusion ne coïncide presque jamais avec l'aire géographique de la Belgique. Leur diffusion peut être limitée à quelques provinces ou à la ville de Bruxelles, ou au contraire elle dépasse la frontière et occupe de larges zones limitrophes de France. Ces belgicisms ne sont pas dus à

l'autonomie politique mais à la variation géographique naturelle qui persiste à toute codification. La plupart entre eux ont d'ailleurs un statut optionnel, les Belges connaissent généralement leur équivalent français. Nous proposons ici deux classements de belgicisms en tant que régionalismes : selon leur aire de diffusion et selon leur origine.

2.3.1.1 Classement des belgicisms selon leur aire de diffusion

2.3.1.1.1 Les belgicisms à diffusion limitée

Nous donnons ici quelques exemples de belgicisms utilisés dans les zones restreintes et que les autres habitants de la Belgique ne connaissent pas toujours.

Les mots comme *broil* n.m. « désordre », *zinneke* n.m. « batard » empruntés du flamand ne sont en usage que dans l'agglomération urbaine de Bruxelles. Il en est ainsi pour l'insulte *architek* n.m. « dément » datant de la même époque que le mot *bruxellisation*, le terme utilisé dans l'urbanisme et architecture pour désigner le développement anarchique d'une ville ancienne livrée aux promoteurs immobiliers (par allusion à l'évolution de l'urbanisme de Bruxelles dans les années 1960 et 1970).

Il sont spécifiques de la région de Liège et nullement utilisés dans le reste de la Belgique les mots comme *bonbon* n.m. « biscuit », *galet* n.m. « gaufre dure » ou *un dixième* « cent grammes ».

2.3.1.1.2 Les belgicisms à diffusion large

Au contraire, des mots comme les suivants sont largement diffusés en toute la Belgique : *auditoire* n.m. « salle de cours à l'université », *bel-étage* n.m. « rez-de-chaussée surélevé », *chicon* n.m. « endive », *chiquelette*, *chique* n.f. « gomme à mâcher », *dracher* v. impers.

« pleuvoir fort », *entièreté* n.f. « totalité », *friture* n.f. « friterie », *GSM* n.m. « téléphone portable », *guiandaille* n.f. « une beuverie d'étudiants » (avec ses dérivés *guiandailler* v. intr., *guiandailleur* n.m. et *guiandailleuse* n.f.), *horodateur* n.m. « distributeur des tickets autorisant le stationnement des voitures sur la voie public », *kot* n.m. « chambre d'étudiant » (avec ses dérivés *koter* v. intr. « habiter dans un kot », *cokoteur* n.m. « colocataire dans un kot » et *cokoteuse* n.f.), *loque à serpillière* «serpillière », *pain français* n.m. « baguette », *pils* « bière blonde », *pinte* « bière », *portable* n.m. « ordinateur portable », *ring* n.m. « rocade, périphérique », *sonner* v. tr. « téléphoner », *torchon* n.m. « serpillière », etc.

Certains entre eux se retrouvent dans d'autres variétés du français. On parle parfois dans ce cas de « faux belgicisms », nous estimons cependant qu'il faut les inclure parmi les belgicisms parce qu'ils sont couramment employés en Belgique. C'est le cas de mots comme *dîner* n.m. « repas du midi » et *souper* n.m. « repas du soir », employés aussi en Suisse romande, dans certaines régions de France et au Canada, ou *septante* « soixante-dix » et *nonante* « quatre-vingt-dix » (Suisse romande, Vallée d'Aoste).

2.3.1.2 Classement des belgicisms selon leur origine

2.3.1.2.1 Les archaïsmes

On entend par les belgicisms par archaïsme des mots de l'ancien français qui survivent en Belgique, ou dans certaines régions francophones de la Belgique, alors qu'ils aient totalement disparu du français de France. Le cas le plus connu sont les adjectifs cardinaux *septante* et *nonante* déjà mentionnés plus haut, qui commencent à

disparaître du français de France déjà au 16^{ème} siècle. D'autres emplois ont vieilli depuis moins longtemps, comme le mot *cloche* « ampoule sur la peau » évincé en français de France par « cloque » à la fin du 19^{ème} siècle ou encore *clignotant* n.m. «dispositif lumineux placé sur une automobile afin de signaler ses changements de direction » employé dans le temps en concurrence avec *clignoteur*, les Belges ont gardé le premier, le deuxième prévaut en France.

2.3.1.2.2 Les néologismes par emprunt

Le plus grand nombre des emprunts viennent du néerlandais. Certains ont gardé leur forme d'origine, comme les mots *kot* ou *pinte* déjà mentionnés plus haut. D'autres se sont adaptés à l'orthographe française, comme les mots *couque* n.f. « brioche » du néerlandais *koek* ou *école gardienne* « école maternelle », calque du néerlandais *bewaarschool*.

D'autres sources importants d'emprunt sont les dialectes, d'où vient par exemple le mot *estaminet* n.m. «petit café populaire, bistrot » du wallon *staminê*. Notons que l'aire de diffusion de ces emprunts est souvent restreint.

Le français en Belgique a aussi ses propres emprunts à l'anglais, comme les mots *flat* n.m. « petit appartement » ou *jobiste* n.m. «étudiant qui travaille pendant ses vacances » dérivé de l'anglais *job* « travail » avec le suffixe *-iste*.

2.3.1.2.3 Les néologismes par innovation propre

Nous avons déjà cité dans le chapitre sur les différences morphologiques et syntaxiques le cas de la préposition *endéans*. Nous

donnons ici quelques d'autres exemples des néologismes par innovation propre.

La personne qui fait régulièrement les voyages au moyen d'un transport public ou d'un véhicule privé de son habitation à son lieu de travail est un *navetteur* n.m., mot dérivé de *navette* n.f. « véhicule qui effectue des trajets réguliers entre deux lieux » avec le suffixe *-eur*. L'orthophoniste s'appelle en Belgique le *logopède*, dérivé de logopédie, synonyme d'orthophonie. Par analogie avec après-midi on emploie *avant-midi* pour désigner la matinée.

2.3.1.2.4 Les particularités sémantiques

Nous entendons par particularités sémantiques les cas des mots qui existent en français de France mais dont l'emploi en Belgique a subi un changement de sens.

Nous avons déjà mentionnée plus haut le cas des repas du jour : *déjeuner*, *dîner* et *souper*. Un autre belgicisme qui frappe le plus les Français est l'utilisation du mot *savoir* en concurrence avec *pouvoir*. Lors d'une conversation cela peut créer les malentendus⁷. L'origine de ce belgicisme n'est pas certaine. Il se peut que ce soit un archaïsme car dans le vieux français la distinction entre « savoir » et « pouvoir » n'était pas si forte qu'à présent. L'autre hypothèse est que le wallon en serait la cause où là aussi la différence est moins marquée. Une troisième hypothèse est

⁷ Pour illustrer cette particularité belge nous nous permettrons de rapporter ici une conversation téléphonique dont nous étions témoins :

Le technicien : Vous savez allumer votre ordinateur ?

La cliente : Oui, bien sûr que je sais l'allumer.

Le technicien : Vous pouvez alors me dire ce qui ne marche pas ?

La cliente : Comme je viens de vous dire, mon ordinateur ne marche pas.

Le technicien : Mais vous m'avez dit que vous savez l'allumer, je voudrais donc avoir ce qui ne va pas avec votre ordinateur.

La cliente : Mais bien sûr que je sais allumer un ordinateur, je ne suis pas idiote, quand même.

l'influence du néerlandais et de l'allemand où, comme dans le wallon, la différence entre ces deux termes est moins marquée.

Pour donner d'autres exemples de changement de sens nous pouvons mentionner le mot *thé* n.m. qui s'emploie par extension aussi dans le sens de « tisane, infusion », *sacoche* n.f. dont le sens est restreint uniquement un sac à main de femme, alors qu'en France on entend par *sacoche* une « grosse bourse de cuir ou de toile forte retenue par une courroie qui permet de la porter au côté ou de l'accrocher » ou encore le mot *duvet* n.f. qui en Belgique remplace le mot « couette ».

2.3.2 Les belgicisms en tant que statalismes

On parle de statalisme lorsque l'on a affaire à un phénomène qui ne se trouve pas au-delà d'une frontière d'état. Les statalismes linguistiques sont donc soit liés à l'existence d'une institution officielle, soit dus à la création d'une terminologie nationale, à des réalités particulières. Le terme a été utilisé pour la première fois par le linguiste belge Jacques Pohl en 1976 dans le sens de « fait linguistique dont les limites de l'aire de distribution géographique coïncident avec au moins une partie importante d'une frontière politique » (Blampain, 1997). Le terme a été utilisé depuis par différents linguistes avec de différents sens, soit dans un sens restreint, ne couvrant que la terminologie officielle de l'administration, soit dans un sens élargi, incluant aussi les réalités naturelles d'un territoire. Pour les besoins de notre travail, nous entendons par statalisme toute différence liée à des réalités belges particulières, d'origine officielle, semi-officielle ou privée.

2.3.2.1 Statalismes officiels

Il est évident qu'il s'agit d'une catégorie comportant de nombreuses lexies. Elles relèvent des institutions politiques et administratives fédérales, communales et régionales. En voici quelques exemples : comme il était déjà mentionné dans le chapitre sur la démographie, la Belgique est composée de trois *communautés*. Quand la Belgique était créée en 1830, ses fondateurs ont repris une part importante de la terminologie d'avant la Révolution française. En tête d'une *maison communale* « mairie » il y a le *bourgmestre* n.m. « maire » qui est secondé par un *échevin* n.m. « adjoint du maire ». Les deux sont élus au *conseil communal* « conseil municipal » directement par les citoyens lors des *élections communales* « élections municipales ». Les régions sont subdivisées en *provinces*, gérées par le *gouverneur de province*, aidé dans son travail par les *députés permanents*.

La terminologie de l'enseignement contient d'autres mots qui méritent d'être mentionnés. On commence son éducation à l'*école gardienne*. Après avoir terminé les études à l'école primaire, qui durent six ans si on n'a pas dû *doubler* « redoubler » son année, on va à l'*athénée* n.f. « lycée ». Lors des études universitaires on faisait d'abord une *candidature* n.f. « premier grade universitaire », remplacée suite au processus de Bologne depuis l'*année académique* « année universitaire » 2005/2006 par un diplôme de bachelier (BA).

2.3.2.2 Statalismes non officiels

Nous entendons par les statalismes non officiels les termes désignant une réalité belge qui ne relève pas d'institutions étatiques. Bien des mots de la vie quotidienne en font partie. Nous pensons

particulièrement au domaine d'alimentation : *cramique* n.m. « pain brioché aux raisins », *faro* n.m. « bière à base de lambic et de sucre candi », *kriek* n.f. « bière fermentée avec des cerises acides », *lambic* n.m. « bière de fermentation spontanée », *spéculoos* n.m. « biscuit apparenté au pain d'épices », *stoemp* n.m. « purée de pommes de terre mélangée avec des légumes », *waterzoï* n.m. « plat unique de poulet ou de poisson », etc.

Conclusion

Le but du présent mémoire était de démontrer les différences entre le français standard et le français en Belgique. Après avoir présenté la situation démographique du pays, nous avons abordé des différents aspects de la langue, tout en les illustrant par les exemples.

En ce qui concerne le chapitre sur la démographie, la chose la plus importante était de donner une idée de la complexité de la situation en ce qui concerne la répartition et le statut des langues parlées sur le territoire belge. Nous regrettons de ne pas avoir pu développer plus ce point, nous estimons qu'il serait utile de consacrer un chapitre aux autres parlers du pays (aussi bien gallo-romains que germaniques) et un autre à l'histoire de la Belgique qui permettrait de mieux comprendre la situation linguistique actuelle du pays.

L'analyse des aspects linguistiques sert à souligner les différences entre le français standard et le français en Belgique.

Dans l'analyse phonétique, nous avons examiné les différences les plus marquantes entre les deux langues quant à la prononciation. Nous avons pu constater que contrairement à ce qu'ils pensent la plupart des

Français, ces différences ne sont pas très importantes, et appartiennent surtout au registre familier de la langue.

L'analyse des différences morphologiques et syntaxiques nous a confirmé notre hypothèse qu'à ce niveau de la langue on n'observera que peu de différences car il s'agit d'un domaine qui est le plus codifié et donc en général le moins influençable. Dans le cadre de l'analyse syntactique nous avons relevé quelques différences au niveau de la valence verbale. Ensuite, nous avons attiré notre attention sur l'emploi des prépositions. Nous avons également constaté qu'une grande partie des particularités considérées comme belges existent aussi dans la France métropolitaine où elles sont perçues comme une faute de français.

Dans le cadre de l'analyse lexicale, nous nous sommes orientée surtout vers les mots dont l'emploi couvre tout le territoire de la Belgique. Nous avons divisé les belgicisms lexicaux en deux grandes groupes, en tant que régionalismes et en tant que statalismes. Nous avons constaté que les belgicisms, à part de statalismes, sont souvent de registre familier.

Pour conclure, nous pouvons constater que nos hypothèses formulées à l'introduction de ce travail se sont confirmées. Nous avons démontré que bien qu'il y ait des différences entre le français standard et le français en Belgique, ces différences ne sont pas très profondes et appartiennent dans la plupart de cas au registre familier de la langue. Cependant, nos recherches nous ont apporté bien plus de sujets à traiter que c'est que l'on a pensé lorsque nous avons entrepris ce travail. Nous avons vu que beaucoup de points méritèrent d'être approfondis. Nous nous sommes contenté ici de faire un rapide survol du sujet. Néanmoins le but de cette étude n'était pas d'épuiser le thème mais plutôt d'esquisser

Bibliographie

- BLAMPAIN, D. ; GOOSSE, A. ; KLINKENBERG, J. et al. *Le français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 1997.
- CLEANTE. *Tours et expressions de Belgique*. Bruxelles : Duculot, 2000.
- DOHALSKÁ, M. ; SCHULZOVÁ, O. *Fonetika francouzštiny*. Praha : SPN, 1987.
- DUMONT, G. *Histoire de la Belgique*. Bruxelles : Le Cri, 1997, p. 585 – 606.
- GREVISSE, M. *Quelle préposition*. Bruxelles : Duculot, 1996.
- GREVISSE, M. ; GOOSSE, A. *Nouvelle grammaire française*. Bruxelles: Duculot, 1995.
- GUIRAUD, P. *Patois et dialectes français*. Presses Universitaires de France, 1978.
- HULICIUS, E. *Belgie*. Praha : Libri, 2006.
- POHL, J. Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. *Langue française*. 1983, vol. 60, no. 1, p. 30 - 41.
- ROEGIERS, P. *La Belgique*. Gallimard, 2005.
- WALTER, H. *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont, 1988.

Dictionnaires

- AUGE, C. ; AUGÉ, P. *Nouveau Petit Larousse illustré*. Paris : Larousse, 1945.
- BAL, W. ; DOPPAGNE, A. ; GOOSSE, A. et al. *Belgicisms: inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 1994.
- LEBOUC, G. *Dictionnaire de belgicisms*. Bruxelles : Racine, 2006.

ROBERT, P.; REY-DEBOVE, J.; REY, A. *Le nouveau petit Robert - Dictionnaire de la langue française*. Paris : Le Robert, 1993.

Trésor de la langue française informatisé [online]. Nancy : ATILF. [cit. 17. srpna 2009]. Dostupné z WWW: <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> >.

WARNANT, L. *Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle*. Paris : Duculot, 1987.

Abréviations utilisés

n.f.	nom féminin
n.m.	nom masculin
v. impers.	verbe impersonnel
v. intr.	verbe intransitif
v. tr.	verbe transitif